

Note Méthodologique : Plan de prévention de chantier

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Le Plan de prévention de chantier cadre la maîtrise des risques liés aux travaux et aux coactivités.

- Élaboré en amont, mis à jour à chaque évolution du chantier.
- Formalise mesures organisationnelles et techniques pour sécuriser les interfaces.
- Intègre exigences réglementaires et bonnes pratiques terrain.
- Outil de pilotage, coordination et traçabilité pour MOA, entreprises et sous-traitants.

Point clé : Le Plan est évolutif et doit être révisé à tout changement significatif de phasage, de méthodes, de zones d'emprise ou de coactivités.

Objectifs de la mission

- Prévenir accidents, incidents et presque-accidents sur l'ensemble du chantier.
 - Définir un cadre commun de prévention et de coordination entre intervenants.
 - Cartographier les risques de coactivité et les points critiques.
 - Préciser les procédures vitales (consignations, permis de feu, accès).
 - Structurer communication sécurité, accueils, briefings, contrôles, indicateurs et traçabilité.
 - Préparer audits internes et contrôles des autorités compétentes.
-

Périmètre / livrables attendus

- Plan de prévention de chantier structuré et à jour.
 - Annexes opérationnelles : procédures critiques, plans de circulation, formulaires.
 - Supports d'accueil sécurité, briefings et affichage terrain.
 - Modèles d'enregistrement et dispositifs de traçabilité.
 - Diagnostic de préparation et planification des points de coordination.
 - Appui au déploiement sur site et mise à jour continue.
 - Suivi d'indicateurs, revues d'avancement sécurité et retour d'expérience.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial et analyse des risques

- Collecte des données du site, visites des zones d'intervention, revue plans et modes opératoires.
- Hiérarchisation des dangers, coactivités et contraintes techniques/environnementales.
- Résultat : exigences de prévention concrètes et vérifiables.

Étape 2 : Cartographie des coactivités et planification

- Positionnement des tâches, zones d'emprise et interfaces inter-entreprises.
- Phasage, jalons de coordination, conditions d'accès et besoins (consignations, balisage, circulation).
- Résultat : calendrier intégrant points de contrôle sécurité et revues de préparation.

Étape 3 : Rédaction du plan et des procédures critiques

- Formalisation des procédures vitales (consignations électriques, permis de feu, espaces confinés, levages).
- Clarification des responsabilités, accueils sécurité, quarts d'heure sécurité, affichage.
- Résultat : document structuré + formulaires et supports normalisés.

Étape 4 : Déploiement opérationnel et communication terrain

- Réunion de lancement, briefings quotidiens, contrôles croisés et matérialisation des accès/balisages.
- Adaptation des mesures selon l'évolution, documentation des contrôles, sécurisation des interfaces.
- Résultat : appropriation des règles et ajustements en continu.

Étape 5 : Suivi, indicateurs et amélioration continue

- Consolidation constats, écarts et actions pour alimenter des indicateurs utiles au pilotage.
- Audits internes ponctuels, mises à jour/avenants et communications ciblées.
- Résultat : retour d'expérience final et axes d'amélioration formalisés.

Planning / durée / jalons

Phase	Jalons clés	Points de contrôle / qualité	Livrables / preuves
Préparation	Diagnostic initial, cartographie des coactivités, revues de préparation	Points de contrôle sécurité planifiés	Exigences de prévention, planning des coordinations
Lancement	Réunion de lancement, conditions d'accès et balisage	Vérifications d'appropriation des règles	Plan de prévention diffusé, supports d'accueil
Exécution	Briefings quotidiens, jalons de coordination	Contrôles croisés, audits internes ponctuels	Enregistrements, tableaux de bord d'indicateurs
Modifications	Mises à jour à chaque évolution significative	Revue d'avancement sécurité	Avenants, communications ciblées
Clôture	Bilan de fin de chantier	Capitalisation des enseignements	Retour d'expérience formalisé

Durées et dates selon planning d'exécution du chantier.

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Client (donneur d'ordre / entreprise principale)

- Pilote l'élaboration du Plan en concertation avec sous-traitants.
- Déclenche les mises à jour à chaque changement significatif.
- Assure l'appropriation et la diffusion par les encadrants.
- Met à disposition planning, accès, conditions et arbitrages nécessaires.

Consultant (accompagnement)

- Analyse documentaire, visites terrain et ateliers de coordination.
 - Assistance à la rédaction du Plan et adaptation des procédures critiques.
 - Appui au déploiement (briefings, affichage, contrôles croisés, mises à jour).
 - Suivi d'indicateurs, revues d'avancement sécurité et retour d'expérience.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Données du site et visites des zones d'intervention.
 - Plans, modes opératoires et phasage des travaux.
 - Liste des entreprises intervenantes, interfaces et coactivités.
 - Conditions d'accès, consignations à prévoir, balisage et plan de circulation.
 - Besoins en équipements de levage et moyens d'évacuation.
 - Exigences réglementaires applicables et affichages requis.
 - Procédures existantes (consignations électriques, permis de feu, espaces confinés).
 - Calendrier d'exécution intégrant points de contrôle sécurité.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Réunions de coordination intégrées au planning d'exécution.
 - Briefings quotidiens, contrôles croisés et points de contrôle sécurité.
 - Indicateurs de suivi, tableaux de bord et traçabilité des preuves.
 - Audits internes ponctuels et revues d'avancement sécurité.
 - Mises à jour du Plan, avenants et communications ciblées.
 - Accueils sécurité, quarts d'heure sécurité, supports visuels et formulaires normalisés.
 - Évaluation des connaissances (QCM) et observations terrain en situation.
 - Gestion des écarts et plans d'action suivis jusqu'à clôture.
-